

République française - Département du Tarn
Extrait du registre des délibérations du comité syndical
du Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique St Lieux / St Jean

Séance du 08 avril 2024

**Membres
en exercice : 10**

Présents : 5

Votants : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

**Date de la
convocation :
26 mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le huit avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean SENDRA

Présents : Monsieur Gilles CORMIGNON, Madame Danièle SOULA, Monsieur Gabriel POVERT, Monsieur Daniel ARMENGAUD, Madame Adeline MOULIS, Monsieur Vincent FERRELI, représentant des parents d'élèves de Saint-Jean-de-Rives, Madame Marielle VERDIN représentante des parents d'élèves de Saint-Lieux-lès-Lavaur

Excusés : Monsieur Jean SENDRA, Monsieur Jean-Luc CAZOTTES

Représentée : Madame Chloé SOULAYRAC-GELIS par Monsieur Gilles CORMIGNON

Secrétaire de séance : Monsieur Daniel ARMENGAUD

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le 12 AVR. 2024 et publication le 12 AVR. 2024

DL_02_2024 - Objet : Compte administratif 2023

M. le Président, après l'approbation du compte de gestion de l'exercice 2023 SIRP St-Jean-de-Rives/St-Lieux-lès-Lavaur, présente à l'assemblée le compte administratif de l'exercice 2023 SIRP St-Jean-de-Rives/St-Lieux-lès-Lavaur.

Il se retire ensuite et M. Gilles CORMIGNON, Vice-Président, préside le comité du SIRP.

M. Gilles CORMIGNON demande à l'assemblée d'approuver le compte administratif de l'exercice 2023 SIRP St-Jean-de-Rives/St-Lieux-lès-Lavaur.

Le conseil municipal ainsi informé

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu le budget primitif 2023 du SIRP St-Jean-de-Rives/St-Lieux-lès-Lavaur et les décisions modificatives ;
- Vu le compte administratif 2023 du SIRP St-Jean-de-Rives/St-Lieux-lès-Lavaur présenté par M. le Président ;
- Considérant que le comité syndical doit se prononcer pour la validation du compte administratif 2023 du SIRP St-Jean-de-Rives/St-Lieux-lès-Lavaur ;

Et après avoir délibéré par 6 voix pour

- Approuve les opérations du compte administratif 2023 du SIRP St-Jean-de-Rives/St-Lieux-lès-Lavaur tel que M. le Président l'a présenté :

AGEDI Dépôt Albi
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2024 081-258102201-20240408-DL_02_2024-DE

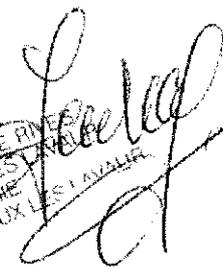
Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		1 006.02	5 435.73		5 435.73	1 006.02
Opérations exercice	1 207.12	4 261.80	387 397.80	404 456.44	388 604.72	408 718.04
Total	1 207.12	5 267.62	392 833.33	404 456.44	394 040.45	409 724.06
Résultat de clôture		4 060.50		11 623.11		15 683.61
Restes à réaliser						
Total cumulé		4 060.50		11 623.11		15 683.61
Résultat définitif		4 060.50		11 623.11		15 683.61

- Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
- Habilité M. le Président à effectuer les démarches nécessaires à cette décision.
- Informe que cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Toulouse dans les deux mois qui suivent sa transmission au Représentant de l'Etat et sa publication.

Saint-Lieux-lès-Lavaur,
le

Pour extrait conforme
Le Président
Jean SENDRA

S.I.R.P.
SAINT JEAN DE RIVES
SAINT LIEUX LES LAVAL
MAIRIE
81500 SAINT LIEUX LES LAVAL



AGEDI Dépôt Albi
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2024 081-258102201-20240408-DL_02_2024-DE